

06  
A traiter par Sports  
Date entrée: 29.07.74  
N° Classement: 87/10000  
137

*Note au Ministre*  
L Tous les frais sont à charge  
du reporter Cardeza  
Goma, le 24 juillet 1974.-  
Ludgot Préher

A Monsieur le Ministre de l'Information.

Objet: Accréditation d'un Correspondant de Presse de l'Hebdomadaire sportif international "MASANO" à Kigali, Réf. n°14/74.

J'ai, en vous écrivant, sur mon bureau, les instructions de l'Éditeur qui tendent sa juridiction professionnelle au Rwanda et au Burundi. Dans le cadre de la politique de bon voisinage à laquelle ont souscrit les présidents de nos pays respectifs.

C'est pourquoi, en exécution de ces instructions, je viens de désigner le Citoyen MAURALBA NEMBA N'SURKANY, pour nous représenter dans votre beau et très sportif pays "le Rwanda", avec comme résidence à Kigali.

Seulement auparavant, j'ai l'intention d'envoyer notre nouveau représentant à Kigali, entreprendre, au Rwanda, pour une durée de 7 jours un reportage couvrant les actualités sportives Rwandaises en vue de leur publication durant la seconde quinzaine du mois d'août prochain. J'ose ainsi, vous demander, Monsieur le Ministre, à quel moment jugeriez-vous tel reportage propice et si, vous pourriez accorder à notre reporter, certaines facilités telles que moyen de transport, logement etc.....

Vous souhaitant bonne réception de la présente lettre, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de ma profonde sollicitude.

LE DIRECTEUR REGIONAL  
SOLS BURUNDI.

MASANO-GOMA.B.P.137.-

Monsieur le Ministre de l'Information  
à Kigali.

cc. Monsieur le Ministre des Sports  
à Kigali.

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 12 SEPT 1974

N° 699/12.02704.2



MINISTÈRE DE L'INFORMATION

Monsieur EGELE BUKUTE  
Directeur Régional  
Masano  
B.P. 175 G O M A

Réf n° : A traiter par *Sports*  
Annexe : Date entrée : *16-09-74*  
Objet : N° Classement : *1201/000801*

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre n°14/74 du 24 juillet 1974, j'ai le regret de porter à votre connaissance que l'Office de l'Information n'est pas à même d'assurer les frais de séjour et de transport pour votre reporter sportif

*Karamaga*

*Contracter office de l'information pour la tenue de la dite lettre*

*NDM*

Le Directeur Général de l'Office de l'Information

NYABYENDA Boniface

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse  
KIGALI



10.08.02

COMMUNIQUE

Sous le Haut Patronage de leurs Excellences les  
Ministres de l'Education Nationale et de la Jeunesse, le Club Culturel  
de l'Institut Pédagogique National présente: "L'EUROPE INCULFEE".  
Pièce en 4 actes d'Antoine Latsabet Ambily. Premier Prix du Grand  
Concours du Théâtre interafricain en 1969.  
La Représentation aura lieu Dimanche le 26 Mai 1974 à KIGALI dans la  
Salle du Lycée Notre Dame de CITEAUX à 19h30.

L'entrée est fixée à 100 Frs par personne.

